



# Compte rendu

Conseil d'Ecole du mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2014



**Présents :**

**M. François FERRANTE**, Adjoint à la Culture, à l'Animation et au Patrimoine  
**M. Michel THEVENON**, Directeur de l'Ecole de musique, Professeur de clarinette  
**M. Michel VIGUIER**, Adjoint à la Direction, Professeur de violon et alto,  
**Mme Virginie MARION-CHARRIER**, Représentante titulaire des professeurs  
**Mme Colette PAYM**, Représentante titulaire des parents d'élèves  
**Mme Patricia DRUCKE**, Représentante titulaire des élèves

**Absent(e)s et excusé(e)s :**

**Mme Pascaline FAGUET**, Conseillère Municipale chargée de l'évolution de l'Ecole de Musique  
**Mme Julie GARNIER**, Directrice du Pôle Animation, Sport et Culture  
**Mlle Emilie GUICHARD**, Représentante suppléante des élèves

**Ouverture de séance : 19h30**

## Bilan de rentrée

- Inscriptions Elèves : 201 dont 33 adultes
  - \* Répartition : 178 moirannais - 23 extérieurs
- Inscription Pratiques Collectives seules : 20 participants
- Nouvellement inscrits à l'Ecole de Musique : 32 (30 Elèves et 2 Musiciens non élèves)  
La totalité des inscriptions piano représente 25% de l'effectif global.
- 130h30 de cours instrumentaux hebdomadaires.
- 137 Elèves suivent des cours de Formation musicale (dont 12 éveils)
- 150 Elèves et Musiciens non élèves suivent des cours de Pratiques Collectives

Lidia Viguier intervient à raison de  $\frac{3}{4}$  d'heures dans les activités périscolaires.

Il est précisé que ce temps a été déduit de son temps d'enseignement de la Formation Musicale :

- Cours d'Eveil musical 1, à 30 minutes au lieu de  $\frac{3}{4}$  d'heures et Eveil 2, à 45mn au lieu d'1heure.

Deux professeurs titulaires sont en détachement :

- Poste de contrebasse (4h), jusqu'au 31/12/2014
- Poste de Flûte (10h), jusqu'au 31/08/2015

Le nombre d'heures actuelles de cours de flûte est de 8h40. Cela émane d'une demande du professeur à ne pas dépasser ce temps de travail.

Madame Véronique Zrida-Fabre est actuellement en congé de maternité.  
Elle est remplacée par 3 professeurs internes : Mme Galhaut, Mme Moyroud et Mr Viguier, ainsi que par un professeur extérieur, Mme Bieri.

- **Question sur le pourquoi du nombre de statuts différents** entre professeurs Titulaires, C.D.I. et Contractuels ?

- **Réponse** : l'ensemble des agents répondant aux critères (diplômes musicaux, concours CNFPT) sont titulaires (parfois à temps partiels car sur plusieurs collectivités).

Certains n'ayant pas eu le concours CNFPT ont obtenu un C.D.I.

Le C.D.I. à la différence de l'agent titulaire ne permet pas un avancement « automatique » d'échelons.

Les contractuels sont pour la plupart occupés par des professeurs en situations d'emplois accessoires et titulaires dans d'autres collectivités.

## Planning musical prévisionnel

- 3 « **Dimanches en musique** » sont programmés cette année :

o Le 30 novembre, sur des textes en rapport avec le centenaire de la guerre de 14/18 et des musiques d'époques interprétées au violon/piano

o Le 1<sup>er</sup> mars, avec des duos de chants accompagnés au piano

o Le 3 mai, avec un duo violoncelle/piano

- **Le concert de Noël** avec les orchestres à vent des cycles 2 et 3 qui aura lieu à 17h le **samedi 20 décembre** avant le feu d'artifice.

- **Un déplacement** de l'Orchestre à Vent du cycle 1 à Vinay est programmé le **vendredi 3 mai**.

- **un conte musical** « l'Opéra de la lune » aura lieu le **samedi 30 mai** chanté par les enfants des classes de Formation Musicale (niveaux 1B et 1C) et accompagné par un ensemble de professeurs sous la direction de Michel Viguier.

Cet opéra devrait être redonné lors de séances scolaires.

- **Le concert de la Fête de la musique** sera assuré par les Orchestres à Vent des cycles 2 et 3.

Les orchestres à Cordes des cycles 2 et 3 se produiront le **dimanche 28 juin** dans le cadre « Festiv'été » parc de la grille.

- **Concert Duchâble / Carré**

Celui-ci aura lieu en partenariat avec Voreppe et se déroulera le samedi 21 mars à « L'Arrosoir ».

Le thème de la première partie évoquera l'époque Napoléonienne (bicentenaire de la route de Napoléon), avec des textes accompagnés au piano sur des musiques de Beethoven, Liszt, Chopin.

La deuxième partie sera consacrée au 3<sup>ème</sup> concerto pour piano et orchestre de Beethoven (contemporain de Napoléon). L'orchestre sera constitué uniquement d'instruments à vent avec des clarinettes de Moirans et Voreppe ainsi que des professeurs des deux structures.

Une intervention auprès d'une ou deux classes du Collège « Le Vergeron » sera faite par François-René Duchâble autour du concerto.

# Divers

## Un groupe de travail

Un groupe de travail est créé concernant l'évolution de l'Ecole de Musique. Celui-ci est constitué de :

Elus : François Ferrante, Pascaline Faguet,

Personnels : Julie Garnier, Michel Thévenon et Michel Viguié.

Les professeurs, parents et élèves, par le biais du Conseil d'Ecole, seront associés aux différentes réflexions.

François Ferrante rappelle que le Maire souhaite conserver une école de musique de qualité.

Pour autant, plusieurs réflexions vont être menées notamment sur la tarification.

Il est précisé que l'ensemble des modifications administratives et pédagogiques seront intégrées au nouveau projet d'établissement prévu en 2015.

### - Question sur l'état des échanges avec Voreppe

- **Réponse :** François Ferrante dit que les principales discussions ont été menées autour du projet Duchâble /Carré.

Des échanges d'informations sur les budgets, ressources humaines ont été transmises d'une structure à l'autre. Pas plus d'avancée à l'heure actuelle.

## Les élections du Conseil d'Ecole

Elles se dérouleront dorénavant en début d'année scolaire. Cela permettra d'avoir le même Conseil sur toute l'année.

Les prochaines élections auront donc lieu à la rentrée 2015-2016, le Conseil en place siègera toute l'année.

Il est rappelé que le rôle du Conseil d'Ecole reste consultatif et qu'il émet un avis sur le règlement intérieur et le projet d'établissement. (cf : article 5 du règlement intérieur).

### - Question sur l'apprentissage de la Formation Musicale

- L'apprentissage de la Formation Musicale semble encore être délicate pour un certains nombres d'élèves. Le travail à la maison souhaité est trop conséquent et pas assez préparé en cours.

- Il est rappelé qu'une réunion (qui s'adresse aux parents des nouveaux élèves, mais pas que) en début d'année est justement faite autour de l'organisation des études.

- D'autre part, il est constaté une fatigue particulière (peut-être dû au changement de rythme scolaire) qui s'ajoute aux heures parfois tardives des cours proposés pour cette matière.

- **Question sur le cursus adulte** et le fait que certains adultes n'aient pas pu se réinscrire

-**Réponse :** Il est rappelé que le cycle adulte se déroule sur 5 ans. Les années supplémentaires étant tributaires de la place disponible : les enfants et le Moirannais étant prioritaires (cf : article 3.1 du règlement intérieur).

## Changement d'appellation

Il sera proposé que l'appellation « **Hors Cursus** » soit remplacée par « **Hors Cycle** ».

## Réussite élèves

Deux élèves ont réussis des entrées au Conservatoire.

Melle Mathilde Alvin, en classe de flûte à Grenoble, Mr Pierrick Pin, en classe de clarinette à Tours.

## Facturation

- **Question** sur la possibilité de faire apparaître sur une seule facture le montant des frais d'inscriptions et l'ensemble de la cotisation.

-**Réponse** : Du fait que le montant des frais d'inscriptions n'est pas fractionnable (en 3 échéances) comme la cotisation, les parents reçoivent une facture acquittée séparée concernant ces frais.

## Budget

Il est demandé que le budget de l'Ecole de Musique (peut-être par le biais du site de la ville) soit connu.

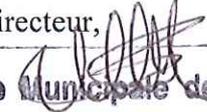
## Classes à aménagement d'horaires

Mr Bensaïd (professeur de Musique au collègue Le Vergeron) a rencontré le Directeur et Michel Viguière pour leur transmettre son souhait d'ouvrir une classe à aménagement d'horaires.

Cette idée paraît difficile à mettre en œuvre au regard du coût que cela représenterait (tant sur le plan du Personnel que du matériel).

**M. François FERRANTE** lève la séance à 21h30.

Le Directeur,

  
**École Municipale de Musique**  
Michel THEVENON  
de  
**MOIRANS**

L'Adjoint à la Culture, à l'Animation,  
et au Patrimoine,

François FERRANTE

